



21 février 2022

Les évolutions de la réglementation bio

Le règlement bio a changé au 1^{er} janvier 2022. Si vous vous posez des questions sur ce que cela implique pour votre ferme ce webinaire est pour vous !

Au programme :

- Nouveautés en productions végétales
- Nouveautés en productions animales (herbivores, porcs et volailles)
- Questions / réponses

Visioconférence de 14h à 15h30

Envoi des codes de connexion sur inscription

Pour plus d'informations sur ce rendez-vous :

Chloé Schneller – Bio en Grand Est
06 66 71 42 62
chloe.schneller@biograndest.org

Pascale Knepfler – Chambre d'agriculture
06 16 93 63 54
pascale.knepfler@alsace.chambagri.fr

Pour vous inscrire [cliquez-ici.](#)



• Bio en Grand Est •

